

Mercredi 24 septembre 2008



**PRIÈRE**

**TREIZE HEURES TRENTE**

## **AFFAIRES COURANTES**

### **DÉPÔT DE PROJETS DE LOI**

M. le *ministre* SELINGER

(N° 41) — *Loi sur la profession de travailleur social/The Social Work Profession Act*

M. EICHLER

(N° 213) — *Loi sur la tenue d'élections à date fixe et l'équité électorale (modification de diverses lois)/The Set Date Elections and Electoral Fairness Act (Various Acts Amended)*

M<sup>me</sup> DRIEDGER

(N° 219) — *Loi sur les cartes-photos d'identité délivrées par le gouvernement/The Government-Issued Photo Identification Act*

M. BOROTSIK

(N° 238) — *Loi modifiant la Loi sur l'examen public des activités des corporations de la Couronne et l'obligation redditionnelle de celles-ci/The Crown Corporations Public Review and Accountability Amendment Act*

M. GERRARD

(N° 239) — *Loi interdisant de fumer sur les terrains scolaires (modification de la Loi sur la protection de la santé des non-fumeurs et de la Loi sur les écoles publiques)/The Smoking Banned on School Grounds Act (The Non-Smokers Health Protection Act and The Public Schools Act Amended)*

M. GOERTZEN

(N° 240) — *Loi sur l'indemnisation des victimes de pornographie juvénile/The Justice for Victims of Child Pornography Act*

M. DERKACH

(N° 242) — *Loi modifiant la Loi sur les circonscriptions électorales (écarts démographiques pour les circonscriptions rurales du Sud)/The Electoral Divisions Amendment Act (Population Variances for Southern Rural Constituencies)*

## **PÉTITIONS**

M<sup>me</sup> ROWAT

M. BOROTSIK

M<sup>me</sup> TAILLIEU

M. DYCK

M. CULLEN

M. LAMOUREUX

M. MAGUIRE

## **RAPPORTS DE COMITÉS**

### **DÉPÔT DE RAPPORTS**

### **DÉCLARATIONS DE MINISTRE**

### **QUESTIONS ORALES**

### **DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ**

### **GRIEFS**

## **ORDRE DU JOUR**

### **AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT**

### **COMITÉ PLÉNIER**

### **COMITÉ DES SUBSIDES**

---

## ÉTAPE DU RAPPORT — DÉBAT — AMENDEMENTS

Motion de M. le *ministre* STRUTHERS

(N° 17) — *Loi modifiant la Loi sur l'environnement (interdiction permanente visant la construction ou l'agrandissement d'installations réservées aux porcs)/The Environment Amendment Act (Permanent Ban on Building or Expanding Hog Facilities)*

(1 amendement — M. le *ministre* STRUTHERS)  
(n° 1 — paragraphe 6(1) — M. CULLEN — 9 min)

Motion de M. le *ministre* CHOMIAK

(N° 37) — *Loi sur l'inscription des lobbyistes et modifiant la Loi électorale, la Loi sur le financement des campagnes électorales, la Loi sur l'Assemblée législative et la Loi sur la Commission de régie de l'Assemblée législative/The Lobbyists Registration Act and Amendments to The Elections Act, The Elections Finances Act, The Legislative Assembly Act and The Legislative Assembly Management Commission Act*

(amendé — comité)

(6 amendements — M. MCFADYEN)

(n° 1 — alinéa 3(2)d de l'annexe A — M. le *ministre* MACKINTOSH) (reporté)

(n° 2 — paragraphe 5(1) de l'annexe B — M. le *ministre* MACKINTOSH) (reporté)

(n° 3 — article 6 de l'annexe B [49.1(1)] — M. le *ministre* MACKINTOSH) (reporté)

(n° 6 — article 12 de l'annexe B — M. le *ministre* ASHTON)

(n° 7 — article 25 de l'annexe B — M. le *ministre* SWAN)

(n° 8 — article 12 de l'annexe C — M. le *ministre* ASHTON)

(1 amendement — M. GOERTZEN)

(n° 1 — article 11 de l'annexe C — M. le *ministre* ASHTON)

(2 amendements — M. LAMOUREUX)

(n° 1 — article 6 de l'annexe B — M. le *ministre* ASHTON)

(n° 2 — article 8 de l'annexe B — M. le *ministre* ASHTON)

Motion de M. le *ministre* SELINGER

(N° 38) — *Loi sur l'équilibre budgétaire, la gestion financière et l'obligation de rendre compte aux contribuables/The Balanced Budget, Fiscal Management and Taxpayer Accountability Act*

(amendé — comité)

(1 amendement — M. BOROTSIK)

(n° 1 — paragraphe 3(1) — ouvert)

---

## ÉTAPE DU RAPPORT — AMENDEMENTS

M. le *ministre* ROBINSON

(N° 31) — *Loi modifiant la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée/The Freedom of Information and Protection of Privacy Amendment Act*

(amendements [14] — M<sup>me</sup> TAILLIEU)

(amendements [3] — M. le *ministre* ROBINSON)

M. le *ministre* SELINGER

(N° 38) — *Loi sur l'équilibre budgétaire, la gestion financière et l'obligation de rendre compte aux contribuables/The Balanced Budget, Fiscal Management and Taxpayer Accountability Act*

(amendé — comité)

(amendements [22] — M. BOROTSIK)

---

## **APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE — DÉBAT**

Motion de M. le *ministre* CHOMIAK

(N° 35) — *Loi corrective de 2008/The Statutes Correction and Minor Amendments Act, 2008*

(M. HAWRANIK)

---

## **APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE**

M<sup>me</sup> la *ministre* OSWALD

(N° 32) — *Loi modifiant la Loi sur les renseignements médicaux personnels/The Personal Health Information Amendment Act*

(amendé — comité)

(amendé — étape du rapport)

---

## **DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT**

Motion de M. le *ministre* ASHTON

(N° 46) — *Loi sur le financement fiscal de la revitalisation urbaine/The Community Revitalization Tax Increment Financing Act*

(M. MAGUIRE — 15 min)

Motion de M<sup>me</sup> la *ministre* WOWCHUK

(N° 48) — *Loi modifiant la Loi sur le soin des animaux/The Animal Care Amendment Act*

(M. DYCK)

---

# FEUILLETON DES AVIS

## AVIS DE MOTIONS POUR MARDI PROCHAIN

M. DEWAR — Participation accrue des Autochtones à l'économie

24. Attendu :

qu'au-delà de 150 000 Autochtones vivent dans la province du Manitoba et qu'ils représentent plus de 14 % de la population totale;

que l'âge médian des Autochtones est inférieur à 25 ans, soit dix ans de moins que l'âge médian de tous les Manitobains, ce qui présente une occasion importante pour la population autochtone au Manitoba et pour l'économie de la province;

que tout le monde devrait être en mesure de tirer profit de la prospérité du Manitoba et de sa croissance économique;

que le gouvernement provincial encourage les initiatives économiques des Autochtones et qu'elles sont très variées;

que la formation est importante pour la création d'emplois et d'initiatives économiques locales au sein de la population autochtone du Manitoba;

que la province a démontré son engagement envers la formation visant la population autochtone en mettant en place des initiatives telles que le Collège universitaire du Nord, le plan stratégique du Manitoba portant sur le renforcement de la participation des Autochtones à l'économie, l'agence de placement FireSpirit ainsi que la formation des professionnels de la santé;

que les projets tels que le Programme des marchés réservés aux entreprises autochtones pour l'expansion du canal de dérivation de la rivière Rouge ainsi que l'initiative de formation préparatoire d'Hydro-Manitoba jouent un rôle important dans l'accès des Autochtones à la formation et à l'expérience professionnelles;

que l'engagement du gouvernement provincial envers les Premières Nations par l'entremise du Fonds de développement économique des Premières nations est une excellente occasion de continuer de développer les possibilités économiques de cette population;

que l'initiative de développement économique pour les Métis abordée dans le discours du Trône de 2007 est un engagement additionnel à l'égard de l'établissement d'une économie durable pour les Autochtones du Manitoba,

il est proposé :

que l'Assemblée législative du Manitoba soutienne les efforts du gouvernement provincial dans ses démarches visant à continuer d'appuyer l'expansion économique des Autochtones;

que l'Assemblée soutienne les efforts du gouvernement provincial dans ses démarches visant à continuer de développer des initiatives de formation supplémentaires axées sur les Autochtones afin de leur apporter les compétences nécessaires pour qu'ils profitent pleinement de la prospérité du Manitoba.

---

### **AVIS DE RÉUNIONS DE COMITÉ**

Le Comité permanent du développement social et économique se réunira le jeudi 25 septembre 2008, à 18 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les projets de loi dont il est saisi.